



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Opérateur de Compétences Mobilités

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Opérateur de Compétences Mobilités
204 Rond-Point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 55 pages
Référence : ILL-EP-AN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Opérateur de Compétences Mobilités

Siège social : 204 Rond-Point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne-Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au conseil d'administration de l'Opérateur de Compétences Mobilités,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Opérateur de Compétences Mobilités relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 4 « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé de l'autorité des normes comptables (ANC).

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné ci-avant, la note 4 de l'annexe « règles et méthodes comptables » expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n°2018-06

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

La note 4.2 de l'annexe « Comptabilisation par l'OPCO de la participation des entreprises » expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des produits de la collecte des contributions des entreprises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

La note 4.4 de l'annexe « Règles de rattachement des dépenses et des engagements de formation » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la comptabilisation des dépenses et engagements de formation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

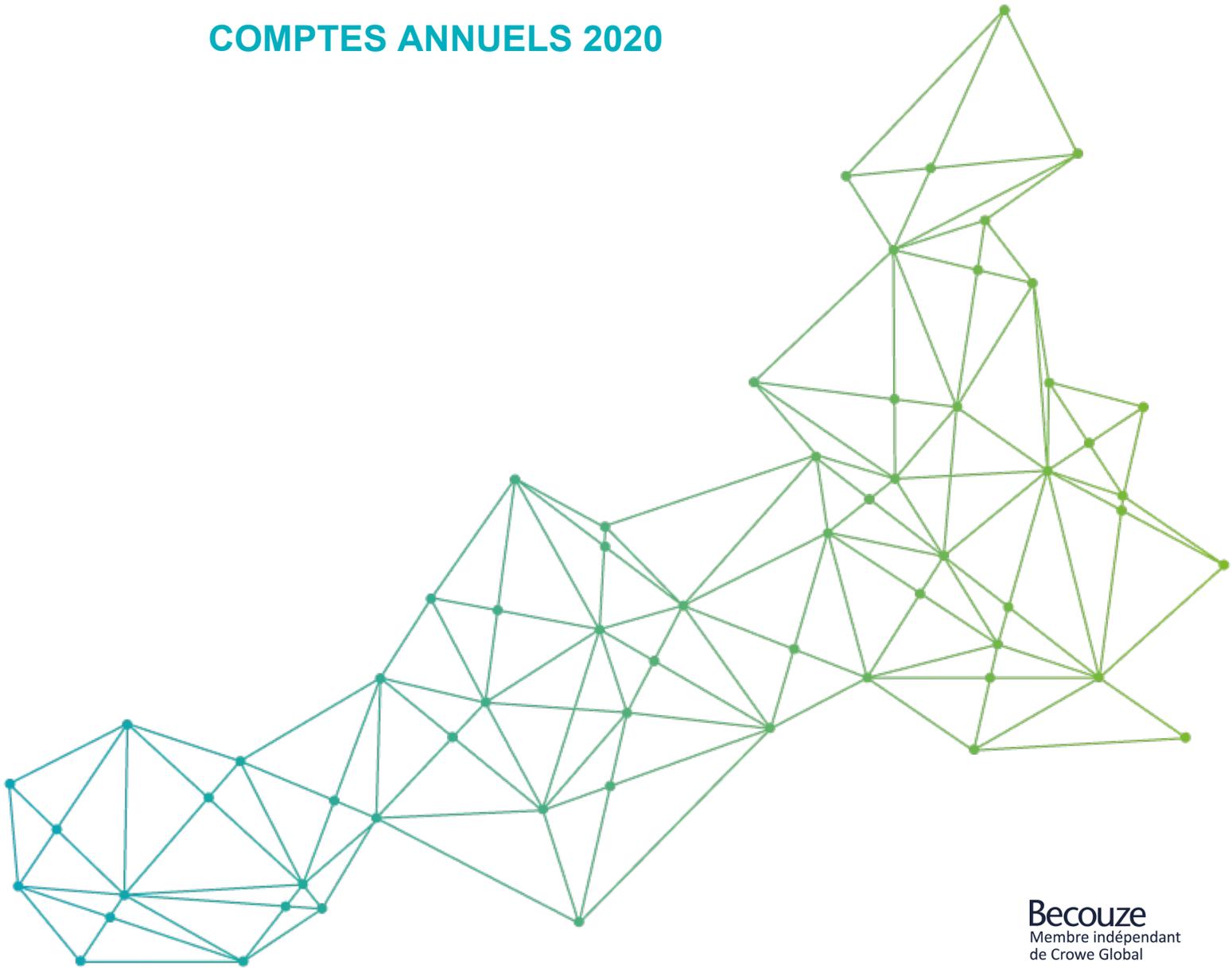
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 juin 2021

KPMG S.A.

Isabelle Le Loroux
Associée

COMPTES ANNUELS 2020



Sommaire

BILAN	4
ACTIF.....	4
PASSIF.....	5
CONTRIBUTIF ACTIF.....	6
CONTRIBUTIF PASSIF	7
COMPTE DE RESULTAT	8
COMPTE DE RESULTAT GLOBAL	8
CONTRIBUTIF.....	9
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	10
1. ACTIVITES DE L'ENTITE	10
1.1. OBJET SOCIAL	10
1.2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES.....	10
1.3. MOYENS MIS EN OEUVRE.....	10
2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	11
2.1. CONTEXTE ECONOMIQUE	11
2.2. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	12
2.3. EVOLUTIONS DU CONTEXTE INTERNE D'OPCO MOBILITES	14
3. EVENEMENTS POST-CLOTURE.....	14
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	15
4.1. PRINCIPES GENERAUX	15
4.2. COMPTABILISATION PAR OPCO MOBILITES DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES	15
4.3. COMPTABILISATION PAR OPCO MOBILITES DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT	16
4.4. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION	16
4.5. FRAIS D'OBSERVATOIRE, D'ETUDES ET DE RECHERCHE, DIAGNOSTICS ET ACCOMPAGNEMENTS	16
4.6. EXCEDENTS DE TRESORERIE	17
4.7. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	17
4.8. CREANCES.....	18
4.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	18
4.10. PRODUITS A RECEVOIR.....	18
4.11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	18
4.12. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18

5. DETAIL DES COMPTES.....	20
5.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF	20
5.2. NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	22
5.3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
5.4. SUIVI DE L’EFFECTIF ANNUEL	30
5.5. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE.....	30
6. ELEMENTS HORS BILAN	30
6.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF	31
ALTERNANCE	31
PDC	34
CPF	37
VERSEMENTS VOLONTAIRES	40
VERSEMENTS CONVENTIONELS	43
FRANCE COMPETENCES	46
MOYENS COMMUNS	49

BILAN**ACTIF**

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	6 049 507	5 084 174	965 333	514 871
Immobilisations corporelles	6 043 957	2 148 753	3 895 204	426 640
Immobilisations financières	1 180 993	0	1 180 993	455 044
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	13 274 457	7 232 927	6 041 530	1 396 555
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	290 439 364		290 439 364	42 252 591
Subventions à recevoir au titre des cof.	18 483 036		18 483 036	14 892 976
Adhérents et comptes rattachés	122 047 709		122 047 709	254 074 407
Autres créances	111 234 230		111 234 230	31 735 193
Charges constatées d'avance	925 393		925 393	535 950
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	658 829 672		658 829 672	283 784 428
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 201 959 404		1 201 959 404	627 275 545
TOTAL DE L'ACTIF	1 215 233 861	7 232 927	1 208 000 934	628 672 100

BILAN

PASSIF

PASSIF	2 020	2 019
FONDS PROPRES		
Réserves	96 229 642	186 474 627
Report à nouveau	74 849 746	
Excédent / Déficit	2 133 077	-15 395 239
TOTAL DES FONDS PROPRES	173 212 465	171 079 388
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 926 470	3 630 166
Provisions pour charges	0	442 153
TOTAL DES PROVISIONS	3 926 470	4 072 319
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	62 198 002	42 750 119
France Compétences	7 512 938	2 393 643
Charges à payer pour engagements de financements de formation	803 981 504	284 635 462
Dettes fournisseurs	9 833 709	6 866 745
Dettes fiscales et sociales	25 459 168	51 433 161
Autres dettes	36 953 201	23 186 866
Produits constatés d'avance	84 923 476	42 254 397
TOTAL DES DETTES	1 030 861 999	453 520 393
TOTAL DU PASSIF	1 208 000 934	628 672 100

BILAN

CONTRIBUTIF ACTIF

Actif en €	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVEN.	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2020
ACTIF IMMOBILISE								
Immobilisations incorporelles	6 049 507	-	-	-	-	-	-	6 049 507
Immobilisations corporelles	6 043 954	3	-	-	-	-	-	6 043 957
Immobilisations financières	1 180 993	-	-	-	-	-	-	1 180 993
Amortissements Immobilisations incorp.	- 5 084 174	-	-	-	-	-	-	5 084 174
Amortissements Immobilisations corp.	- 2 148 753	-	-	-	-	-	-	2 148 753
Comptes de liaison investissements	- 6 041 527	4 163 324	460 962	463 284	656 750	297 208	-	0
TOTAL	-	4 163 327	460 962	463 284	656 750	297 208	-	6 041 530
ACTIF CIRCULANT								
Subventions à recevoir France Comp.		288 435 917	2 003 447	-	-	-	-	290 439 364
Créances sur autres subventions	95 866		13 769 850	4 557 311	60 009	-	-	18 483 036
Adhérents et comptes rattachés	-	58 453 644	20 950 701	-	26 820 888	14 792 139	1 030 336	122 047 709
Autres créances	19 668 959	33 269 912	17 467 220	14 884 831	16 778 073	7 782 490	1 382 745	111 234 230
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	925 393	-	-	-	-	-	-	925 393
TOTAL	20 690 218	380 159 473	54 191 218	19 442 142	43 658 970	22 574 629	2 413 081	543 129 732
DISPONIBILITES								
Compte de liaison	120 957 158	227 436 639	50 475 509	46 504 346	141 206 153	72 249 249	617	658 829 672
	67 223 190	47 020 668	27 627 593	695 504	1 313 397	10 484 622	99 485 645	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	208 870 565	654 616 781	132 294 321	66 641 992	186 178 521	105 308 500	101 899 343	1 201 959 404
TOTAL ACTIF	208 870 565	658 780 107	132 755 282	67 105 277	186 835 270	105 605 707	101 899 343	1 208 000 934

BILAN

CONTRIBUTIF PASSIF

Passif en €	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONV.	FRANCE COMPÉTENCES	TOTAL 2020
RESERVES	-	34 905 510	34 215 074	31 887 444	55 981 278	3 361 367	-	160 350 673
REPORT A NOUVEAU	-	24 114	13 523 825	32 380 791	31 764 353	61 325 921	-	10 728 716
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	34 929 624	14 483 674	2 493 347	3 821 094	16 264 586	-	2 133 077
TOTAL DES FONDS PROPRES	-	0	62 222 573	2 000 000	28 038 018	80 951 874	-	173 212 465
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Provisions pour risques Provisions pour charges	3 926 470	-	-	-	-	-	-	3 926 470
TOTAL DES PROVISIONS	3 926 470	-	-	-	-	-	-	3 926 470
TOTAL SITUATION NETTE ET FONDS AFFECTÉS	3 926 470	0	62 222 573	2 000 000	28 038 018	80 951 874	-	177 138 935
DETTES	5 995 659	643 838 490	62 460 598	25 255 055	55 776 934	19 887 568	60 478 139	873 692 444
Emprunts et dettes assimilés	5 995 659	2 983 613	-	-	253 528	-	52 965 201	62 198 002
France Compétences	-	-	-	-	-	-	7 512 938	7 512 938
Charges à payer pour EFF	-	640 854 877	62 460 598	25 255 055	55 523 406	19 887 568	-	803 981 504
Fournisseurs	9 048 039	477 337	73 722	155 066	79 104	441	-	9 833 709
Dettes fiscales et sociales	7 294 320	5 785 210	3 061 274	2	5 978 891	3 149 618	189 851	25 459 167
TVA/collecte à recevoir et régularisations de TVA	269 392	5 785 210	3 061 274	2	5 978 891	3 149 618	189 851	18 434 240
Etat, autres dettes fiscales	142 932	-	-	-	-	-	-	142 932
Etat, prélèvement à la source	101 378	-	-	-	-	-	-	101 378
Sociales	6 780 618	-	-	-	-	-	-	6 780 618
Autres dettes	29 293 522	1 222 886	4 288 085	1 035 546	257 891	855 271	-	36 953 201
Créditeurs divers	29 196 339	1 222 886	13 350	730 834	35 847	841 208	-	32 040 463
Autres dettes diverses	10 154	-	4 274 735	-	222 045	63	-	4 506 997
Conventions successeurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions à reverser	87 029	-	-	304 712	-	14 000	-	405 741
Produits constatés d'avance	627 283	-	649 030	1 494 912	82 152 252	-	-	84 923 476
Comptes de liaison	152 685 272	7 456 184	-	37 164 696	14 552 180	760 935	41 231 353	-
TOTAL DES DETTES	204 944 096	658 780 107	70 532 709	65 105 277	158 797 252	24 653 834	101 899 343	1 030 861 998
TOTAL PASSIF	208 870 565	658 780 107	132 755 282	67 105 277	186 835 270	105 605 707	101 899 343	1 208 000 933

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

OPCO MOBILITES (en euros)	2 020	2 019
PRODUITS DE FORMATION		
Collecte	775 932 213	598 627 724
Péréquation	465 419 274	50 955 122
Contributions supplémentaires	-	-
Subventions de formation	36 903 120	9 987 117
Utilisation des fonds dédiés (formation)	-	1 780 396
Autres produits de formation	0	80 338 802
Reprises de provisions pour risques et charges de formation	621 005	
TOTAL 1 Produits de formation	1 278 875 612	741 689 161
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	1 237 477 832	709 987 061
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-
Autres charges de formation	1	-
TOTAL 2 Charges de formation	1 237 477 833	709 987 061
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	41 397 779	31 702 100
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement	1 983 890	626 889
Transferts de charges	387 028	1 759 518
Reprises de provisions pour risques et charges	658 578	609 081
Autres produits	1 177 238	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	4 206 735	2 995 488
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	19 003 057	24 549 748
Impôts et taxes	322 730	394 557
Charges de personnel	24 679 831	19 391 427
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 352 106	4 411 281
Autres charges	795 542	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	47 153 266	48 747 013
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	45 751 525
Produits financiers	86 680	260 783
Charges financières	446 665	17 008
RESULTAT FINANCIER	-	243 775
Produits exceptionnels	4 118 497	194 678
Charges exceptionnelles	76 682	1 784 267
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 041 815	-
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	2 133 077	-
Total produits	1 287 287 524	745 140 110
Total charges	1 285 154 446	760 535 349

COMPTE DE RESULTAT

CONTRIBUTIF

COMPTE DE RESULTAT par section au 31 décembre 2020 en €							TOTAL 2020
	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVEN.	FRANCE COMPETENCES	
PRODUITS DE FORMATION							
Collecte	259 745 919	42 919 287	6 389 414	65 970 223 *	40 994 548	359 912 821	775 932 213
Péréquation	462 892 836	2 526 438	-	-	-	-	465 419 274
Subventions de formation	585 080	35 685 606	716 542	1 964 377	615 402	-	36 903 120
Utilisation des fonds délégués	0	-	-	0	-	-	-
Autres produits de formation	-	178 852	-	442 153	-	-	0
Reprises de provisions pour risques et charges de formation	-	-	-	-	-	-	621 005
TOTAL 1 Produits de formation	723 223 835	81 310 183	5 672 873	68 376 754	40 379 146	359 912 821	1 278 875 612
CHARGES DE FORMATION							
Charges de formation	729 190 778	64 761 721	1 342 148	60 185 060	22 085 380	359 912 745	1 237 477 832
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-	-	-	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges de formation	-	-	-	-	1	-	1
TOTAL 2 Charges de formation	729 190 778	64 761 721	1 342 148	60 185 060	22 085 380	359 912 745	1 237 477 833
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-	16 548 462	4 330 725	8 191 693	18 293 766	76	41 397 779
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT							
Subventions de fonctionnement	136 726	1 533 516	443 206	153 988	10 494	-	1 983 890
Transferts de charges	283 884	25 623	19 931	39 828	17 763	-	387 028
Reprises de provisions pour risques et charges	483 064	43 601	33 916	67 772	30 225	-	658 578
Autres produits	863 499	77 939	60 626	121 146	54 029	-	1 177 238
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 493 721	1 681 079	557 679	382 733	91 523	-	4 206 735
CHARGES DE FONCTIONNEMENT							
Autres Achats et charges externes	13 394 392	1 840 426	974 226	1 925 160	868 770	83	19 003 057
Impôts et taxes	236 721	21 366	16 620	33 211	14 812	-	322 730
Charges de personnel	18 102 550	1 633 918	1 270 973	2 539 716	1 132 673	-	24 679 831
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 725 260	155 720	121 130	242 047	107 949	-	2 352 106
Autres charges	632 461	86 214	19 763	39 492	17 613	-	795 542
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	34 091 384	3 737 645	2 402 712	4 779 626	2 141 816	83	47 153 266
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	2 056 566	1 845 032	4 396 893	2 050 293	83	42 946 532
Produits financiers	22 873	8 868	7 657	26 160	21 115	8	86 680
Charges financières	427 138	19 527	-	-	-	-	446 665
RESULTAT FINANCIER	-	404 265	7 657	26 160	21 115	8	359 985
Produits exceptionnels	4 111 917	5 760	-	820	-	-	4 118 497
Charges exceptionnelles	72 670	3 321	3	687	1	-	76 682
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 039 247	2 438	3	133	1	-	4 041 815
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-	-	-	-	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-	34 929 624	2 493 347	3 821 094	16 264 886	0	2 133 077
Total produits	728 852 346	83 005 889	6 238 209	68 786 467	40 491 784	359 912 829	1 287 287 524
Total charges	763 781 970	68 522 214	3 744 862	64 965 373	24 227 198	359 912 829	1 285 154 447

* dont 74,8 M€ de PCA VV 2020

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. ACTIVITES DE L'ENTITE

1.1. OBJET SOCIAL

OPCO Mobilités assure les missions définies par les dispositions légales et réglementaires pour les opérateurs de compétences.

Plus largement, OPCO Mobilités intervient dans le périmètre des conventions collectives qui l'ont désigné, tel que prévu à l'article 1 de l'accord du 10 décembre 2018 relatif à la constitution de l'opérateur de compétences « MOBILITES ».

En outre, OPCO Mobilités met à disposition des entreprises et des salariés les informations utiles au développement des compétences, à l'orientation et l'élaboration des projets professionnels. Ceci conformément aux orientations définies par les commissions paritaires de Branches.

1.2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

OPCO Mobilités a été agréé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement :

- Du Plan de Développement des Compétences ;
- Du Compte Personnel de Formation ;
- De l'Alternance ;
- Des contributions conventionnels et volontaires.

Le champ couvert par OPCO Mobilités est le territoire métropolitain. Toutefois, OPCO Mobilités peut intervenir dans les Départements, Régions d'Outre-mer et Territoires ultramarins à la demande des organisations représentatives concernées, lorsque le champ géographique de la convention collective couvrant les salariés excède le territoire métropolitain.

En complément de la gestion des fonds, OPCO Mobilités propose à ses adhérents un ensemble de services pour les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille réglementaire, informations, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

1.3. MOYENS MIS EN OEUVRE

OPCO Mobilités assure :

- La promotion des métiers des Branches adhérentes à OPCO Mobilités pour répondre aux besoins de recrutements ;
- L'information des entreprises, les salariés, les demandeurs d'emploi et les jeunes sur les dispositifs existants ;

- L'anticipation de l'évolution des emplois et qualifications, notamment l'impact des transitions numériques, énergétiques et écologiques ;
- Le conseil des entreprises au plus près du terrain pour apporter des réponses individualisées ;
- Le financement de l'alternance, du plan de développement des compétences et des actions d'accompagnement des entreprises et des Branches.

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan est de 1 208 000 933 €uros.

Le résultat net comptable est un excédent de 2 133 077 €uros.

2.1. CONTEXTE ECONOMIQUE

La crise sanitaire qui a affectée l'économie mondiale a perturbé l'activité des branches relevant du champ de compétences d'OPCO Mobilités. L'activité économique de ces dernières a été contrariée par les diverses phases de confinement et reprises partielles d'activité.

L'importance de l'impact a été différente selon les secteurs d'activité, et parmi les plus touchés, citons les agences de voyages et les distributeurs conseil hors domicile. Néanmoins aucune branche n'a été épargnée par les impacts de cette crise :

- Le transport routier, maritime, ferroviaire ou fluvial de marchandises est directement lié à l'activité économique et à la consommation des ménages,
- Le transport de voyageurs (urbain, inter-urbain, national ou international) par la route, ferroviaire, maritime ou fluvial est également réduit du fait du télétravail, de la réduction des voyages d'affaires ou de loisirs. Cette réduction atteint 81% pour le transport routier touristique,
- L'activité des ports maritimes, fluviaux et de plaisance liée aux flux de marchandises, aux déplacement et loisirs des personnes est en réduction,
- Enfin le marché automobile a connu une décroissance exceptionnelle de – 25% comme l'ensemble des services à l'automobile (stations-services, location de véhicules, pneumaticiens, auto-écoles, ...).

Concrètement, avec notamment la mise en activité partielle de certains salariés sur une partie plus ou moins importante de l'année en fonction des secteurs d'activité, une baisse de 6 % des masses salariales est constatée.

En termes de dépenses de formation, si la reprise du financement des contrats d'apprentissage a permis d'augmenter de 150 % les encours gérés par OPCO Mobilités et si le dispositif FNE a permis de maintenir un niveau d'activité assez important sur la section Plan de Développement des Compétences, relevons des baisses de 41 % des engagements sur la section conventionnelle et de 45 % sur les versements volontaires.

La crise sanitaire a également et forcément affectée l'activité propre d'OPCO Mobilités.

Le déport au 4^{ème} trimestre de l'activité de l'année 2020 a occasionné une surcharge d'activité qui a dû être absorbée par le recrutement de 130 intérimaires et le recours aux heures supplémentaires.

2.2. EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Gestion du dispositif CPF par la Caisse des dépôts :

L'article 4 du décret n°2020-1739 du 29 décembre 2020 relatif au recouvrement et à la répartition des contributions dédiées au financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle dispose que « les fonds propres disponibles de la section financière dédiée au Compte Personnel de Formation à l'issue de l'exercice comptable de l'année 2019 qui ne sont pas affectés à la liquidation des opérations y afférentes sont reportés dans la section financière dédiée à l'Alternance »

La récupération de la gestion du dispositif CPF par la Caisse des Dépôts a démarré au cours du dernier trimestre 2019. Depuis le 1^{er} février 2020, les OPCO ne peuvent plus traiter les demandes mais continuent de payer les dossiers précédemment engagés.

La section financière dédiée à la gestion de ce dispositif reste ouverte pour enregistrer ces règlements.

Sur l'exercice 2020, une fois déduits le montant de la charge à payer des dossiers restants à régler et la provision de frais de gestion nécessitée pour le traitement de ces règlements, le solde dégagé a fait l'objet d'un transfert de 35,3 M€ vers la section Alternance.

Sections Financières faisant l'objet d'une liquidation et d'un transfert de leur fonds vers la section Alternance :

En complément de la section dédiée à la gestion du Compte Personnel de Formation, doivent être liquidés à l'occasion de la clôture des comptes 2020, les avoirs des sections dédiés à la gestion du CIF et de la Taxe d'Apprentissage.

Le transfert d'avoir en faveur de la section Alternance pour ces deux sections s'élève à

- 168 K € pour la section CIF,
- 4,6 M€ pour la section Taxe d'Apprentissage.

Modification des taux de collecte :

La Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (CUFPA), instaurée par la loi du 5 septembre 2018, est pour partie reversée auprès de France Compétences et la répartition entre sources financières de cette collecte unique est publiée par décret.

Sur l'année 2020, et par rapport à l'année 2019, la perception de cette contribution a connu diverses modifications :

- Un taux de contribution emportant la partie de taxe d'apprentissage : 0,59 % (année blanche pour la taxe d'apprentissage en 2019),
- Une perception en deux acomptes plus un solde contre un seul acompte en 2019,

- La modification des répartitions entre sources financières et du reversement France Compétences,
- Le reversement de la part au titre du CPF à France Compétences.

En synthèse, ces aménagements de perception et de répartition sont présentés ci-dessous.

CONTRIBUTION MS 2020				CONTRIBUTION MS 2019								
Entreprises de 11 salariés et +	1er acompte Mars N : 60 %	France Compétences	65%	Entreprises de 11 salariés et +	1er acompte sept N : 75 %	France Compétences	80%					
		Alternance	32%			Alternance	12%					
		PDC	3%			CPF	4%					
	2ème acompte sept N : 38 %	France Compétences	65%		Solde 28 février N + 1 : 25 %	PDC	4%	Solde 28 février N + 1 : 25 %	Alternance	51%		
		Alternance	32%			PDC	17%		PDC	17%		
		CPF	0%			CPF	32%		CPF	32%		
	Solde 28 février N + 1 : 2 %	Alternance	65%		Entreprises de - 11 salariés	Versement unique 28 février N+1	Alternance	65%	Entreprises de - 11 salariés	Versement unique 28 février N+1	Alternance	51%
		PDC	26%				PDC	26%			PDC	17%
		CPF	9%				CPF	9%			CPF	32%

Outre une avance de trésorerie réalisée très tôt dans l'année pour les entreprises de plus de 11 salariés, cet aménagement a conduit à augmenter de 46 % la partie affectée à la section Alternance et de 8% celle de France Compétences (part CPF incluse), ce au détriment de la section Plan de Développement des Compétences.

Reprise de la gestion des Contrats d'Apprentissage :

En 2020, les OPCO ont repris la gestion des contrats d'apprentissage précédemment instruite par les Chambres de Commerce et d'Industrie, Pour OPCO Mobilités, ce sont près de 46 000 contrats qui ont été repris pour un total de 372 M€.

Le règlement de l'annualité due sur ces contrats est opéré selon un calendrier défini pour 2020 :

- Un premier acompte de 50 % de l'annualité à verser au cours du mois de janvier,
- Deux acomptes de 25 % à verser au 7^{ème} et 10^{ème} mois de l'année.

Les nouveaux contrats initiés au cours de l'année 2020 ont été engagés et leur première annualité fait l'objet en 2020 du même calendrier de versement (1^{er} mois du contrat, 7^{ème} mois et 10^{ème} mois).

A souligner : La mise en œuvre de cette reprise a été particulièrement délicate en contexte COVID et la facturation par les CFA des acomptes dus au titre de ces calendriers théoriques a connu un démarrage progressif nécessitant l'accompagnement des établissements bénéficiaires.

Activité dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer :

L'activité formation (collecte et engagements) des entreprises relevant des Branches de la mobilité est revenue dans le champ d'OPCO Mobilités en 2020. Elle a fait l'objet d'une convention de délégation de gestion avec AKTO.

Pour autant les fonds collectés (3,7 M€) et engagements de formations (10,1 M€) pris sur les sections Alternance et Plan de Développement des Compétences sont repris dans les comptes d'OPCO Mobilités.

2.3. EVOLUTIONS DU CONTEXTE INTERNE D'OPCO MOBILITES

Si l'année 2019 a été l'année de la constitution, l'année 2020 a été celle de l'installation de la structure d'OPCO Mobilités.

Dans ce contexte, différents aménagements et dispositions ont été pris et installés.

Organisation Territoriale :

Les implantations du siège et des délégations ont été modifiées en accord avec le projet voté en Conseil d'Administration de décembre 2019. La moitié des déménagements a pu être réalisée malgré la crise sanitaire (12 implantations finalisées), mais cette dernière explique pour partie le déport sur l'année 2021 de certaines implantations : 12 sont programmées sur l'année.

En juin 2020, les équipes du siège ont été regroupées dans les locaux de City light à Boulogne. Ce déménagement qui a été retardé par la crise sanitaire a permis de regrouper les équipes des ex OPCO, auparavant installés respectivement à Meudon et Paris – rue des Archives, au sein de mêmes locaux.

Organisation Informatique :

En juillet 2020, les deux environnements métiers ont été fusionnés au sein d'un même outil « MOOV ». Cette migration permet depuis lors le traitement avec un même outil et selon des règles métiers unifiées des engagements de formations. Ce déploiement technique s'est accompagné par la formation de 123 collaborateurs aux nouveaux gestes métiers.

Parallèlement, dès le 23 juin 2020, la plateforme de dépôt des demandes de prises en charge « M Gestion » a été ouverte aux entreprises. Cette dernière a pris le relais des interfaces entreprises pré existantes dans l'environnement ANFA et OPCA TS.

Gestion des Ressources Humaines :

Dès janvier 2020 l'accord de performance individuel est entré en vigueur. Il avait fait l'objet d'un processus de validation par les partenaires sociaux lors du CSE du 17 décembre 2019.

Cet accord a permis d'unifier les conditions d'emplois de travail, de gestion des temps de travail et de congés ainsi que les grilles de rémunération entre les collaborateurs des deux ex-structures.

3. EVENEMENTS POST-CLOTURE

La poursuite des perturbations d'activité en lien avec la crise sanitaire liée au Covid-19 constitue cette année encore un évènement postérieur au 31 décembre 2020 mais il n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2020 c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

L'incendie de deux sites strasbourgeois de stockage de données d'OVH, auprès duquel le prestataire en charge de la maintenance et la sauvegarde de l'environnement comptable,

Parthena, avait confié la gestion de ses sauvegardes est également un évènement postérieur au 31 décembre 2020 mais qui ne remet pas en cause la valorisation des comptes. Ce notamment car il a été sans conséquence sur l'activité de OPCO Mobilités (récupération intégrale des environnements), et qu'il n'a donc pas altéré la lecture des comptes ni nécessité d'engager des dépenses pour leur reconstitution.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif abroge le règlement CRC n°99-01 (modifié en 2004) et tous les règlements le modifiant.
L'application du nouveau règlement n'a pas donné lieu à de modifications substantielles au sein des comptes annuels de OPCO Mobilités,
- Du plan comptable applicable aux OPCO selon le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2019-03 du 5 juillet 2019 homologué le 26 décembre 2019 et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Image fidèle,
- Comparabilité,
- Régularité,
- Sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes,
- Continuité d'exploitation : dans le contexte du COVID-19 l'entité n'a pas suspendu son activité. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont détaillées dans les notes suivantes.

4.2. COMPTABILISATION PAR OPCO MOBILITES DE LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise. Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- A l'obligation légale dont les entreprises se sont acquittées auprès d'OPCO Mobilités au titre de la masse salariale 2020,
- Aux versements volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2020. Les versements volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2020 restant à encaisser ont ainsi été comptabilisés en produits à recevoir. Les versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance,

- Aux versements conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branches applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès d'OPCO Mobilités au titre de la masse salariale 2020.

4.3. COMPTABILISATION PAR OPCO MOBILITES DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

Les conventions de financement conclues entre OPCO Mobilités et un organisme financeur prévoient l'attribution par l'organisme financeur d'une aide en contrepartie de la réalisation par l'OPCO de l'opération de formation mentionnée dans la convention.

Sur l'année 2020, les nouvelles subventions obtenues concernent principalement les dispositifs P.O.E.C. et F.N.E.

Elles sont inscrites dans le compte de résultat 2020 à hauteur des engagements pris. Le critère d'engagement des actions de formation est une condition suspensive à l'attribution de la subvention. Cette condition suspensive est levée lors de la constatation par le financeur de l'engagement par l'OPCO des actions de formation, selon les modalités prévues dans la convention de financement.

Les appels à projets sont comptabilisés à l'actif du bilan de la manière suivante :

- Montant notifié par le financeur dans la limite des engagements déclarés par l'OPCO après application d'un taux d'annulation probable,
- Diminué du montant des acomptes déjà reçus.

Une dépréciation du produit à recevoir de la subvention est constituée pour tenir compte des annulations éventuelles sur la quote-part de subvention concernée.

4.4. REGLES DE RATTACHEMENT DES DEPENSES ET DES ENGAGEMENTS DE FORMATION

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation,
- Les actions de formation engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif.
Le taux d'annulation probable appliqué aux engagements de la section "Alternance" correspond à l'historique de la moyenne pondérée des taux d'annulation de l'ancien dispositif contrat de professionnalisation.

4.5. FRAIS D'OBSERVATOIRE, D'ETUDES ET DE RECHERCHE, DIAGNOSTICS ET ACCOMPAGNEMENTS

Les frais d'observatoire, d'études et de recherche, diagnostics et accompagnements affectés à la période sont constitués par les réalisations et provisions sur des factures à recevoir et minorés des subventions attribuées.

4.6. EXCEDENTS DE TRESORERIE

En application des articles R. 6332-27 à R. 6332-29 du Code du travail, les disponibilités dont un OPCO peut disposer au titre des actions de l'Alternance et du Plan de Développement des Compétences ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées (à l'exception des dotations aux amortissements et provisions) au cours du dernier exercice clos.

Le décret n° 2020-1739 du 29 décembre 2020 a prorogé d'un an la dispense de reversement des excès de trésorerie, antérieurement applicable aux exercices 2019 et 2020.

4.7. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07, CRC 2004-06 et CRC 2015-06.

A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, COPRPORELLES ET FINANCIERES

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'apport. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts, qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges. La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B. AMORTISSEMENTS

La comptabilisation des amortissements est réalisée dans le respect du règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 sur la définition des actifs amortissables et sur la notion de plan d'amortissement. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en

fonction de la durée prévisible d'utilisation réelle du bien et non plus sur les durées d'usage habituellement admises.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- Logiciel de base de données 2 à 5 ans,
- Progiciel 3 ans,
- Aménagements et installations 6 à 10 ans,
- Matériel de transport 3 ans,
- Matériel informatique 3 ans,
- Mobilier 3 à 10 ans.

A noter qu'au titre des immobilisations issues de l'ex OPCA TS, une mise au rebut d'un montant de 1 134 K€ a été comptabilisée, la valeur nette de ces immobilisations est nulle compte tenu du fait qu'elles ont été totalement amorties sur l'exercice (suite et fin de l'accélération du plan d'amortissement au 31 mai 2020 de ces immobilisations, en lien avec le déménagement des locaux au cours de l'exercice).

4.8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements d'OPCO Mobilités sont constitués de comptes sur livret et de bons à moyen terme négociables sans aucun risque encouru sur le capital investi.

La valeur brute des participations et des valeurs mobilières de placement correspond au coût d'achat, hors frais accessoires, de ces éléments. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à due concurrence.

4.10. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir, inclus dans les postes d'actif circulant, représentent le montant des produits non encore facturés par l'organisme mais imputables à l'exercice.

4.11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

4.12. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

A. PRINCIPE

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. A la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section "Fonctionnement" sont réparties entre les autres sections selon des clés de répartition.

Les frais de fonctionnement sont encadrés par la Convention d'Objectifs et de Moyens signée entre OPCO Mobilités et la DGEFP pour 3 ans (2020-2022).

Le niveau des frais de gestion est fixé en montant et en pourcentage des ressources gérées. Le taux accordé pour l'année 2020 est de 5,83 % avec un plafonnement en montant de 60,7 M€.

(montant en €)	Dépenses réelles 2020
Frais de personnel	24 679 831
Intérim	2 077 391
Entretien Maintenance réseau Informatique	2 420 949
Locations Mobilières (Informatique, Photocopieurs)	715 241
Sous-Traitance (Archive,coursier, informatique)	1 601 981
Amortissement : Dotations & VNC immobilier (Location, entretien..)	2 352 106
5 024 756	
Affranchissement/Téléphonie	923 922
Honoraires	1 069 440
Impôts et Taxes	322 730
Autres Charges	5 964 919
Dépenses de fonctionnement	47 153 266
Subventions de fonctionnement	1 983 890
Transfert de charges	387 028
Reprises de provisions pour risques et charges	658 578
Autres produits	1 177 238
Produits de fonctionnement	4 206 735
Total FGIM Nets	42 946 531
Plafond COM 2020	60 748 000

B. REPARTITION DES CHARGES DE STRUCTURE PAR DISPOSITIF

Dans la mesure où l'organisme gère plusieurs activités, une répartition des charges de structure (charges de fonctionnement) entre les dispositifs a été effectuée.

Celle-ci qui est fonction des ressources gérées (Collecte et Péréquation) intervient après :

- Affectation des charges directement rattachables,
- Affectation sur les sections Versement volontaire et Conventionnel d'un niveau de frais généraux conformes aux taux négociés avec les branches et les entreprises.

En 2020 et jusqu'à l'issue du règlement des dossiers de formation accordés, des frais de gestion sont affectés sur la section « Compte Personnel de Formation » laissée ouverte à cet effet.

C. REPARTITION PAR ITEMS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

La répartition par item a été réalisée à partir de l'analyse faite par chaque Direction de ses charges

et de son apport à chaque poste de frais de gestion et mission positionnée dans la grille.

Les charges de structure ont été réparties selon la structure observée sur les charges directes.
Les produits de cofinancements ont été positionnés sur les frais de gestion de dossiers.

Avec un total de 42,9 M€ et un taux de 4,87 %, les réalisations 2020 s'inscrivent en sous consommation de 30 % par rapport au budget et en baisse de 6,3 % par rapport à 2019.

(montants en €)		TAUX DE LA COM	PLAFONNEMENT	REALISATIONS	TAUX REALISE
FRAIS DE GESTION	Frais de collecte des contributions			3 178 597	
	Transport, hébergement, restauration des représentants paritaires			172 968	
	Frais de gestion administrative des dossiers			17 028 059	
TOTAL FRAIS DE GESTION		2,55%	26 600 000	20 379 624	2,31%
FRAIS DE MISSION	Accompagnement des branches et conventions de coopération			3 213 685	
	Détermination niveau de prise en charge des contrats en alternance			234 551	
	Observatoires prospectifs			367 274	
	Ingénierie de certification, études et recherches			528 461	
	Frais d'information-conseil, de pilotage de projet et de service de proximité, accompagnement hors coût des diagnostics en entreprises			14 226 704	
	Frais d'accompagnement et coûts des diagnostics des entreprises			3 455 274	
	Frais engagés pour le contrôle qualité des formations dispensées			540 958	
	TOTAL FRAIS DE MISSION	3,28%	31 148 000	22 566 908	2,56%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT				42 946 532	4,87%

5. DETAIL DES COMPTES

5.1. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des immobilisations en K€	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Mise en service immobilisations en cours	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amortissements cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
Logiciels	5 316	302	0	131	5 487	5 084	402
Sous-total Immobilisations incorporelles	5 316	302	0	131	5 487	5 084	402
Logiciels en cours	0	563	0	0	563		563
Sous-total Immobilisations incorporelles en cours	0	563	0	0	563	0	563
Terrains	0	0	0	0	0		0
Constructions	0	0	0	0	0		0
Agencements et aménagements	724	1 891	0	724	1 891	123	1 768
Installations générales	190	0	0	0	190	156	34
Matériel de transport	10	0	0	0	10	10	0
Matériel de bureau et informatique	1 213	1 757	0	0	2 970	1 487	1 483
Mobilier	637	619	0	279	977	372	605
Avances et acomptes sur immo. Corp.	0	0	0	0	0		0
Sous-total Immobilisations corporelles	2 774	4 266	0	1 002	6 037	2 148	3 890
Mobilier en cours	0	7	0	0	7		7
Sous-total Immobilisations corporelles en cours	0	7	0	0	7	0	7
Prêts accordés au personnel	0	0	0	0	0	0	0
Autres immob.financières	455	728		2	1 181	0	1 181
Sous-total Immobilisations financières	455	728	0	2	1 181	0	1 181
TOTAL	8 545	5 865	0	1 136	13 274	7 232	6 042

Amortissements et dépréciations d'actif

Nature des immobilisations en K€	Amortissements au début de l'exercice	Dotations aux amortissements de l'exercice	Reprises sur amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés en fin d'exercice	Amortissement linéaire
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 802	427	144	5 084	
Logiciels	4 802	427	144	5 084	1 à 5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 346	819	1 018	2 148	
Constructions	0			0	40 ans
Agencements et aménagements	600	251	728	123	1 à 8 ans
Installations générales	156			156	1 à 5 ans
Matériel de transport	10			10	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 047	440		1 487	1 à 5 ans
Mobilier	533	129	290	372	2 à 5 ans
TOTAL	7 148	1 246	1 162	7 232	

Etat des créances

ETAT DES CREANCES EN K€ (ACTIF)	VALEUR BRUTE (K€)
Péréquation France Compétences à recevoir	290 439
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	18 483
Adhérents et comptes rattachés	122 048
Autres créances	111 234
TOTAL	542 204

Produits à recevoir par poste du bilan

PRODUITS A RECEVOIR EN K€ (ACTIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOL.	VERSEMENTS CONVEN.	FRANCE COMP.	TOTAL 2020
Collecte à recevoir (TTC)	0	58 454	20 951	0	26 821	14 792	1 030	122 048
Subventions à recev. FC	0	288 436	2 003	0	0	0	0	290 439
Subventions à recev. au titre des cof.	96	0	13 770	4 557	60	0	0	18 483
TOTAL	96	346 890	36 724	4 557	26 881	14 792	1 030	430 970

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5.2. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres (K€)	01/01/2020	Affectation du résultat 2019	Retraitement CPF, CIF et TA	Résultat de l'exercice	31/12/2020
ALTERNANCE	13			-34 930	0
Réserves et Report à nouveau	-3	16	34 917		34 930
Résultat	16	-16		-34 930	-34 930
PDC	47 739			14 484	62 223
Réserves et Report à nouveau	56 978	-9 239			47 739
Résultat	-9 239	9 239		14 484	14 484
CPF	34 781			2 493	2 000
Réserves et Report à nouveau	40 399	-5 618	-35 274		-493
Résultat	-5 618	5 618		2 493	2 493
Versements Vol.	24 217			3 821	28 038
Réserves et Report à nouveau	24 038	179			24 217
Résultat	179	-179		3 821	3 821
Versements Conv.	64 687			16 265	80 952
Réserves et Report à nouveau	65 421	-733			64 687
Résultat	-733	733		16 265	16 265
France Comp.	0			0	0
Réserves et Report à nouveau	0	0			0
Résultat	0	0		0	0
Moyens communs	0			0	0
Réserves et Report à nouveau	0	0			0
Résultat	0	0		0	0
CIF	0			0	0
Réserves et Report à nouveau	0	0			0
Résultat	0	0		0	0
TA	-358			0	0
Réserves et Report à nouveau	-358	0	358		0
Résultat	0	0		0	0
TOTAL	171 079	0	0	2 133	173 212

Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EN K€	01/01/2020	Dotations	Reprises	31/12/2020
Retraite Article 39	199	495	186	507
Indemnité Fin de Carrière	1 130	564	262	1 432
Provisions pour Loyers à reverser	1 817			1 817
Autres provisions	305	47	182	170
Provision pour risques PDC	179		179	0
Provision pour charges VV	442		442	0
TOTAL	4 072	1 106	1 251	3 926

Etat des dettes

ETAT DES DETTES EN K€ (PASSIF)	VALEUR BRUTE
France Compétences	7 513
Charges à payer pour EFF	803 982
Fournisseurs	9 834
Dettes fiscales et sociales	25 459
Autres dettes	36 953
TOTAL	883 741

Charges à payer par poste du bilan

CHARGES A PAYER EN K€ (PASSIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL
Charges à payer pour EFF	0	640 855	62 461	25 255	55 523	19 888	0	803 982
Fact. non parvenues	6 941	477	0	0	44	0	0	7 462
Personnel, charges à payer	6 781	0	0	0	0	0	0	6 781
Subvention à reverser	87	0	0	305	0	14	0	406
Reversements France Comp.	0	0	0	0	0	0	7 513	7 513
TOTAL	13 808	641 332	62 461	25 560	55 568	19 902	7 513	826 143

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EN K€ (PASSIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL
Subventions	627	0	649	1 495	722	0	0	3 493
Collecte	0	0	0	0	81 431	0	0	81 431
TOTAL	0	0	0	0	81 431	0	0	84 923

5.3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Produits de formation**

Les comptes de collecte (en H.T.) se présentent ainsi :

PRODUITS DE FORMATION EN M€	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOL.	VERMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL
Collecte encaissée MS 2020	194,3	20,6	0,0	72,5	24,4	355,3	667,0
Collecte encaissée MS < à 2020	98,4	25,9	48,4	41,2	36,2	3,8	253,9
PAR 2020	54,4	18,8	0,0	22,4	12,3	0,9	108,8
PCA 2020				-81,4			-81,4
EXT PCA 2019				39,8			39,8
EXT PAR 2019	-87,4	-22,4	-42,0	-28,5	-31,9		-212,1
TOTAL	259,7	42,9	6,4	66,0	41,0	359,9	775,9

L'estimation de la collecte à recevoir a été réalisée en tenant compte de la collecte reçue jusqu'au 16 avril 2021, à l'exception de celle du PDC : reçue jusqu'au 12 mai 2021.

A relever : En application des nouvelles règles de comptabilisation des soldes dus aux adhérents sur la section Volontaire, un produit constaté d'avance a été comptabilisé à hauteur de 75,8 M€ au titre de l'année 2020. En conséquence, le compte de collecte de la section est impacté par l'extourne du produit constaté au titre de 2019 et celui comptabilisé au titre de 2020.

Péréquation France Compétences

France Compétences intervient en complément de ressources de collecte :

- Sur l'Alternance, sous réserve du respect des critères d'éligibilité des financements accordés,
- Sur le Plan de Développement des Compétences, en fonction de la répartition interbranche de la collecte réalisée.

Pour l'année 2020, les montants comptabilisés à ces titres sont :

- De 462,9 M€ sur l'Alternance,
- D'une dotation de 2,5 M€ sur le Plan de Développement des Compétences dans la mesure où la collecte est inférieure au plafond de ressources de 41,4 M€ communiqué par France Compétences.

Il est à souligner que le déficit propre de l'Alternance est compensé par l'apport en fonds propres opéré lors de la dissolution des sections Taxe d'Apprentissage, Compte Individuel de Formation et le transfert des fonds de la section CPF pour un total de 35 M€.

Charges de formation

Les charges au titre du financement des formations (en H.T.) se présentent ainsi :

CHARGES AU TITRE DU FINANCIEMENT DE FORMATIONS EN K€	Charges décaissées	Variation des charges à payer	Charges de l'exercice
Plan de développement des compétences	40 651	24 111	64 762
Versements conventionnels	22 295	-210	22 085
Versements volontaires	60 543	-358	60 185
Alternance	248 658	480 532	729 191
CPF	28 514	-27 172	1 342
TOTAL	400 662	476 903	877 565
France Compétences			359 913
TOTAL CHARGES DE FORMATION			1 237 478

Suivi des engagements

Plan de développement des compétences

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	18 658	95 519	3 493 115	30 978 900		34 586 192
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	72 738 407	72 738 407
C = A + B	Total I	18 658	95 519	3 493 115	30 978 900	72 738 407	107 324 599
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	115	20 635	524 453	20 712 888	19 393 055	40 651 146
E	Annulations de l'exercice	18 543	74 884	2 924 866	3 968 922	1 251 374	8 238 589
F = D + E	Total II	18 658	95 519	3 449 319	24 681 810	20 644 429	48 889 735
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	43 796	6 297 090	52 093 978	58 434 864

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	11 574	95 519	773 744	27 059 085		27 939 922
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice					72 738 407	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice					10%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice					7 275 009	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					19 393 055	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	11 574	95 519	773 744	27 059 085		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	43 796	5 936 358	46 070 343	52 050 497
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice.	-	-	43 796	5 936 358	46 070 343	52 050 497

Compte Personnel de Formation

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	75 557	2 441 384	12 990 482	44 168 786		59 676 209
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	-	-
C = A + B	Total I	75 557	2 441 384	12 990 482	44 168 786	-	59 676 209
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	28 790	607 115	4 981 469	22 896 435	-	28 513 809
E	Annulations de l'exercice	9 603	892 938	582 044	2 215 869	-	3 700 454
F = D + E	Total II	38 393	1 500 053	5 563 513	25 112 304	-	32 214 263
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	37 164	941 331	7 426 969	19 056 482	-	27 461 946

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	61 598	1 720 749	8 922 604	37 632 589		48 337 540
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice					-	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice						
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice					-	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					-	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	61 598	1 720 749	8 922 604	37 632 589		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	37 165	941 331	4 321 844	15 865 539	-	21 165 879
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice.	37 165	941 331	4 321 844	15 865 539	-	21 165 879

Versements Volontaires

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	232 099	591 006	3 449 227	46 225 132		50 497 464
B	Engagements et compléments	-	-	-	1 809 251	63 484 882	65 294 133
C = A + B	Total I	232 099	591 006	3 449 227	48 034 383	63 484 882	115 791 597
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	31 806	156 944	945 745	41 521 440	17 887 477	60 543 412
E	Annulations de l'exercice	200 293	434 062	2 276 276	1 263 170	1 004 910	5 178 711
F = D + E	Total II	232 099	591 006	3 222 021	42 784 610	18 892 387	65 722 123
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	227 206	5 249 773	44 592 495	50 069 474

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	591 006	2 322 311	43 714 319		46 627 636
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice					63 484 882	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice					5%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice					2 945 462	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					17 887 477	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	591 006	2 322 311	43 714 319		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	227 206	3 390 135	42 651 944	46 269 285
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice.	-	-	227 206	3 390 135	42 651 944	46 269 285

Versements Conventionnels

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	2 747	30 574	516 501	16 392 762		16 942 584
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	23 467 239	23 467 239
C = A + B	Total I	2 747	30 574	516 501	16 392 762	23 467 239	40 409 823
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	-	100	7 701	148 517	15 422 527	6 716 236
E	Annulations de l'exercice	2 847	22 873	350 264	683 903	294 133	1 354 020
F = D + E	Total II	2 747	30 574	498 781	16 106 430	7 010 369	23 648 901
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	17 720	286 332	16 456 870	16 760 922

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	-	-	469 105	16 316 304		16 785 409
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice					23 467 239	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice					2%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice					479 148	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					6 716 236	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	-	469 105	16 316 304		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	17 720	286 333	16 271 855	16 575 908
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice.	-	-	17 720	286 333	16 271 855	16 575 908

Alternance

Suivi du stock d'engagement

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice	340 098	13 573 402	54 648 244	135 366 020		203 927 764
B	Engagements et compléments	-	-	-	-	951 595 770	951 595 770
C = A + B	Total I	340 098	13 573 402	54 648 244	135 366 020	951 595 770	1 155 523 534
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice	99 912	1 936 346	17 093 556	56 575 634	172 952 969	248 658 418
E	Annulations de l'exercice	240 186	11 637 056	9 780 726	4 331 821	46 671 793	72 661 582
F = D + E	Total II	340 098	13 573 402	26 874 282	60 907 455	219 624 762	321 320 000
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice	-	-	27 773 962	74 458 565	731 971 008	834 203 534

Calcul de la provision

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2016 et antérieurs	2017	2018	2019	2020	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice	328 788	8 457 479	31 249 425	104 909 262		144 944 954
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice					951 595 770	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice					22%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice					208 205 101	
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					172 952 969	
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	328 788	8 457 479	31 249 425	104 909 262		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	10 157 377	44 882 238	570 437 700	625 477 315
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice.	-	-	10 157 377	44 882 238	570 437 700	625 477 315

Résultat exceptionnel

COMPTES EN LISTE EN K€	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOL.	VERMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL
Produits Exceptionnels <i>dont liquidation section financière</i>	0	4 112 4 328	6	0	1	0	0	4 118
Total Produits exceptionnels	0	4 112	6	0	1	0	0	4 118
Charges Exceptionnelles	0	73	3	0	1	0	0	77
Total Charges exceptionnelles	0	73	3	0	1	0	0	77
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	4 039	2	0	0	0	0	4 042

5.4. SUIVI DE L'EFFECTIF ANNUEL

L'effectif total au 31 décembre 2020 est le suivant :

Cadres	235
Employés	131
Agents de maîtrise	61
TOTAL	427

5.5. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

A la date de clôture, la valorisation des indemnités de fin de carrière est de 1 694 K€. Ce montant est couvert par :

- Les versements réalisés par l'OPCA TS auprès de AG2R LA MONDIALE, sont valorisés au 31 décembre 2020 à 262 K€,
- Une provision pour risques et charges dotée à la clôture de l'exercice pour 1 432 K€.

Les engagements de la structure au 31 décembre 2020 ont été estimés selon les critères suivants :

- Départ volontaire à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans,
- Progression des salaires : 2 % par an,
- Turn-over :
 - * 7 % par an jusqu'à 29 ans,
 - * 4 % jusqu'à 39 ans,
 - * 1 % jusqu'à 49 ans,
 - * 2 % au-delà.
- Table de mortalité : TH 00-02 vie,
- Taux d'actualisation financière des sommes investies au 31 décembre 2020 (0,34 %),
- Taux de charges sociales : 46 %.

Par ailleurs, certains salariés (ex-OPCA TS) disposent d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies. Un contrat a été souscrit auprès de AG2R LA MONDIALE dans les conditions prévues à l'article 137-11 du Code de la Sécurité Sociale. La part de la provision comptabilisée à ce titre s'élève au 31 décembre 2020 à 507 K€.

6. ELEMENTS HORS BILAN

6.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés : Néant.
Engagements reçus : Néant.

ETATS FINANCIERS PAR DISPOSITIF

ALTERNANCE

Bilan actif

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	3	0	3	0
Immobilisations financières	0		0	0
Compte de liaison	4 163 324		4 163 324	756 254
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 163 327	0	4 163 327	756 254
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	288 435 917	0	288 435 917	41 108 816
Subventions à recevoir au titre des cof.	0	0	0	350 454
Adhérents et comptes rattachés	58 453 644	0	58 453 644	104 813 852
Autres créances	33 269 912	0	33 269 912	3 997 879
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	227 436 639	0	227 436 639	36 492 035
Compte de liaison	47 020 668	0	47 020 668	26 464 134
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	654 616 781	0	654 616 781	213 227 170
TOTAL DE L'ACTIF	658 780 107	0	658 780 107	213 983 424

ALTERNANCE

Bilan passif

PASSIF	2 020	2 109
FONDS PROPRES		
Réserves	34 905 510	-3 094
Report à nouveau	24 114	
Excédent / Déficit	-34 929 624	15 951
TOTAL DES FONDS PROPRES	0	12 857
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL DES PROVISIONS	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	2 983 613	0
France Compétences	0	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	640 854 877	144 944 954
Dettes fournisseurs	477 337	1 256 595
Dettes fiscales et sociales	5 785 210	17 757 449
Autres dettes	1 222 886	9 087 435
Produits constatés d'avance	0	393 033
Compte de liaison	7 456 184	40 531 101
TOTAL DES DETTES	658 780 107	213 970 567
TOTAL DU PASSIF	658 780 107	213 983 424

ALTERNANCE

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	2 020	2 019
PRODUITS DE FORMATION		
Collecte	259 745 919	120 148 780
Péréquation	462 892 836	41 108 819
Contributions supplémentaires	-	-
Subventions de formation	585 080	1 556 918
Utilisation des fonds dédiés	-	1 564 001
Autres produits de formation	-	20
TOTAL 1 Produits de formation	723 223 835	161 264 702
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	729 190 778	136 603 333
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-
Autres charges de formation	-	-
TOTAL 2 Charges de formation	729 190 778	136 603 333
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	- 5 966 943	24 661 369
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement	- 136 726	341 231
Transferts de charges	283 884	957 750
Reprises de provisions pour risques et charges	483 064	331 538
Autres produits	863 499	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 493 721	1 630 519
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	13 394 392	13 231 753
Impôts et taxes	236 721	214 767
Charges de personnel	18 102 550	10 555 239
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 725 260	2 401 171
Autres charges	632 461	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	34 091 384	26 402 930
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 32 597 664	- 24 772 411
Produits financiers	22 873	95 886
Charges financières	427 138	9 258
RESULTAT FINANCIER	- 404 265	86 628
Produits exceptionnels	4 111 917	66 259
Charges exceptionnelles	72 670	25 894
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 039 247	40 365
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	- 34 929 624	15 951
Total produits	728 852 346	163 057 366
Total charges	763 781 970	163 041 415

PDC

Bilan actif

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0		0	0
Compte de liaison	460 962		460 962	153 443
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	460 962	0	460 962	153 443
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	2 003 447	0	2 003 447	1 143 775
Subventions à recevoir au titre des cof.	13 769 850	0	13 769 850	8 380 419
Adhérents et comptes rattachés	20 950 701	0	20 950 701	26 856 562
Autres créances	17 467 220	0	17 467 220	2 329 814
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	50 475 509	0	50 475 509	7 795 037
Compte de liaison	27 627 593	0	27 627 593	61 058 251
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	132 294 321	0	132 294 321	107 563 858
TOTAL DE L'ACTIF	132 755 282	0	132 755 282	107 717 301

PDC

Bilan passif

PASSIF	2 020	2 109
FONDS PROPRES		
Réserves	34 215 074	56 978 214
Report à nouveau	13 523 825	
Excédent / Déficit	14 483 674	-9 239 315
TOTAL DES FONDS PROPRES	62 222 573	47 738 899
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	178 852
Provisions pour charges	0	0
TOTAL DES PROVISIONS	0	178 852
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	0	0
France Compétences	0	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	62 460 598	27 939 922
Dettes fournisseurs	73 722	1 852 163
Dettes fiscales et sociales	3 061 274	5 464 739
Autres dettes	4 288 085	5 392 190
Produits constatés d'avance	649 030	500 977
Compte de liaison	0	18 649 559
TOTAL DES DETTES	70 532 709	59 799 550
TOTAL DU PASSIF	132 755 282	107 717 301

PDC

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	2 020	2 019
PRODUITS DE FORMATION		
Collecte	42 919 287	34 806 635
Péréquation	2 526 438	9 846 303
Contributions supplémentaires	-	-
Subventions de formation	35 685 606	14 990 428
Utilisation des fonds dédiés	-	54 811
Autres produits de formation	0	5 004
Reprises de provisions pour risques et charges de formation	178 852	
TOTAL 1 Produits de formation	81 310 183	59 703 181
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	64 761 721	60 940 664
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-
Autres charges de formation	-	-
TOTAL 2 Charges de formation	64 761 721	60 940 664
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	16 548 462	1 237 483
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement	1 533 916	70 061
Transferts de charges	25 623	196 642
Reprises de provisions pour risques et charges	43 601	68 070
Autres produits	77 939	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	1 681 079	334 773
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	1 840 426	3 933 247
Impôts et taxes	21 366	44 095
Charges de personnel	1 633 918	2 167 169
Dotations aux amortissements et aux provisions	155 720	493 001
Autres charges	86 214	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	3 737 645	6 637 512
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 2 056 566	- 6 302 739
Produits financiers	8 868	31 218
Charges financières	19 527	1 901
RESULTAT FINANCIER	- 10 659	29 317
Produits exceptionnels	5 760	13 604
Charges exceptionnelles	3 321	1 742 014
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 438	- 1 728 410
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	14 483 674	- 9 239 315
Total produits	83 005 889	60 082 776
Total charges	68 522 214	69 322 091

CPF

Bilan actif

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0		0	0
Compte de liaison	463 284		463 284	224 075
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	463 284	0	463 284	224 075
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	0	0	0	0
Subventions à recevoir au titre des cof.	4 557 311	0	4 557 311	5 824 613
Adhérents et comptes rattachés	0	0	0	50 359 473
Autres créances	14 884 831	0	14 884 831	1 945
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	46 504 346	0	46 504 346	38 090 639
Compte de liaison	695 504	0	695 504	7 104 459
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	66 641 992	0	66 641 992	101 381 129
TOTAL DE L'ACTIF	67 105 277	0	67 105 277	101 605 204

CPF

Bilan passif

PASSIF	2 020	2 109
FONDS PROPRES		
Réserves	31 887 444	40 399 185
Report à nouveau	-32 380 791	
Excédent / Déficit	2 493 347	-5 618 036
TOTAL DES FONDS PROPRES	2 000 000	34 781 149
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL DES PROVISIONS	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	0	0
France Compétences	0	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	25 255 055	48 337 540
Dettes fournisseurs	155 066	1 031
Dettes fiscales et sociales	2	8 493 325
Autres dettes	1 035 546	1 108 073
Produits constatés d'avance	1 494 912	1 494 912
Compte de liaison	37 164 696	7 389 174
TOTAL DES DETTES	65 105 277	66 824 055
TOTAL DU PASSIF	67 105 277	101 605 204

CPF

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en €uros)	2 020	2 019
PRODUITS DE FORMATION		
Collecte	6 389 414	53 090 568
Péréquation	-	-
Contributions supplémentaires	-	-
Subventions de formation	716 542	2 148 579
Utilisation des fonds dédiés	-	-
Autres produits de formation	-	6
TOTAL 1 Produits de formation	5 672 873	50 941 995
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	1 342 148	50 352 336
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-
Autres charges de formation	-	-
TOTAL 2 Charges de formation	1 342 148	50 352 336
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	4 330 725	589 659
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement	443 206	101 221
Transferts de charges	19 931	284 103
Reprises de provisions pour risques et charges	33 916	98 346
Autres produits	60 626	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	557 679	483 670
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	974 226	2 825 392
Impôts et taxes	16 620	63 708
Charges de personnel	1 270 973	3 131 060
Dotations aux amortissements et aux provisions	121 130	712 273
Autres charges	19 763	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	2 402 712	6 732 433
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 845 032	6 248 763
Produits financiers	7 657	31 838
Charges financières	-	2 745
RESULTAT FINANCIER	7 657	29 093
Produits exceptionnels	-	19 655
Charges exceptionnelles	3	7 680
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3	11 975
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	2 493 347	5 618 036
Total produits	6 238 209	51 477 158
Total charges	3 744 862	57 095 194

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan actif

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0		0	0
Compte de liaison	656 750		656 750	178 751
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	656 750	0	656 750	178 751
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	0	0	0	0
Subventions à recevoir au titre des cof.	60 009	0	60 009	231 516
Adhérents et comptes rattachés	26 820 888	0	26 820 888	33 863 300
Autres créances	16 778 073	0	16 778 073	7 457 030
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	141 206 153	0	141 206 153	92 030 819
Compte de liaison	1 313 397	0	1 313 397	9 072 349
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	186 178 521	0	186 178 521	142 655 014
TOTAL DE L'ACTIF	186 835 270	0	186 835 270	142 833 765

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Bilan passif

PASSIF	2 020	2 109
FONDS PROPRES		
Réserves	55 981 278	24 037 506
Report à nouveau	-31 764 353	
Excédent / Déficit	3 821 094	179 419
TOTAL DES FONDS PROPRES	28 038 018	24 216 925
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	442 153
TOTAL DES PROVISIONS	0	442 153
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	253 528	253 528
France Compétences	0	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	55 523 406	46 627 637
Dettes fournisseurs	79 104	2 146
Dettes fiscales et sociales	5 978 891	7 591 488
Autres dettes	257 891	824 760
Produits constatés d'avance	82 152 252	39 845 978
Compte de liaison	14 552 180	23 029 151
TOTAL DES DETTES	158 797 252	118 174 687
TOTAL DU PASSIF	186 835 270	142 833 765

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	2 020	2 019
PRODUITS DE FORMATION		
Collecte	65 970 223	123 591 661
Péréquation	-	-
Contributions supplémentaires	-	-
Subventions de formation	1 964 377	1 913 217
Utilisation des fonds dédiés	-	161 584
Autres produits de formation	0	5
Reprises de provisions pour risques et charges de formation	442 153	
TOTAL 1 Produits de formation	68 376 754	121 840 033
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	60 185 060	115 273 693
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-
Autres charges de formation	-	-
TOTAL 2 Charges de formation	60 185 060	115 273 693
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	8 191 693	6 566 340
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement	153 988	81 864
Transferts de charges	39 828	229 772
Reprises de provisions pour risques et charges	67 772	79 539
Autres produits	121 146	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	382 733	391 175
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	1 925 160	3 649 421
Impôts et taxes	33 211	51 524
Charges de personnel	2 539 716	2 532 285
Dotations aux amortissements et aux provisions	242 047	576 061
Autres charges	39 492	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	4 779 626	6 809 291
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 4 396 893	- 6 418 116
Produits financiers	26 160	23 728
Charges financières	-	2 221
RESULTAT FINANCIER	26 160	21 507
Produits exceptionnels	820	15 899
Charges exceptionnelles	687	6 211
RESULTAT EXCEPTIONNEL	133	9 688
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	3 821 094	179 419
Total produits	68 786 467	122 270 835
Total charges	64 965 373	122 091 416

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan actif

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0		0	0
Compte de liaison	297 208		297 208	84 028
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	297 208	0	297 208	84 028
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	0	0	0	0
Subventions à recevoir au titre des cof.	0	0	0	0
Adhérents et comptes rattachés	14 792 139	0	14 792 139	38 027 164
Autres créances	7 782 490	0	7 782 490	2 225 678
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	72 249 249	0	72 249 249	41 137 648
Compte de liaison	10 484 622	0	10 484 622	32 555 958
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	105 308 500	0	105 308 500	113 946 448
TOTAL DE L'ACTIF	105 605 707	0	105 605 707	114 030 476

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Bilan passif

PASSIF	2 020	2 109
FONDS PROPRES		
Réserves	3 361 367	65 420 546
Report à nouveau	61 325 921	
Excédent / Déficit	16 264 586	-733 258
TOTAL DES FONDS PROPRES	80 951 874	64 687 288
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL DES PROVISIONS	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	0	538 311
France Compétences	0	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	19 887 568	16 785 408
Dettes fournisseurs	441	440
Dettes fiscales et sociales	3 149 618	6 377 653
Autres dettes	855 271	841 271
Produits constatés d'avance	0	0
Compte de liaison	760 935	24 800 105
TOTAL DES DETTES	24 653 834	49 343 188
TOTAL DU PASSIF	105 605 707	114 030 476

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	2 020	2 019
PRODUITS DE FORMATION		
Collecte	40 994 548	40 012 600
Péréquation	-	-
Contributions supplémentaires	-	-
Subventions de formation	615 402	615 402
Utilisation des fonds dédiés	-	-
Autres produits de formation	-	1
TOTAL 1 Produits de formation	40 379 146	40 628 003
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	22 085 380	39 435 125
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-
Autres charges de formation	1	-
TOTAL 2 Charges de formation	22 085 380	39 435 125
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	18 293 766	1 192 878
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement	10 494	32 512
Transferts de charges	17 763	91 252
Reprises de provisions pour risques et charges	30 225	31 588
Autres produits	54 029	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	91 523	155 352
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	868 770	907 539
Impôts et taxes	14 812	20 462
Charges de personnel	1 132 673	1 005 673
Dotations aux amortissements et aux provisions	107 949	228 778
Autres charges	17 613	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	2 141 816	2 162 452
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 2 050 293	- 2 007 100
Produits financiers	21 115	78 000
Charges financières	-	882
RESULTAT FINANCIER	21 115	77 118
Produits exceptionnels	-	6 313
Charges exceptionnelles	1	2 467
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1	3 846
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	16 264 586	- 733 258
Total produits	40 491 784	40 867 668
Total charges	24 227 198	41 600 926

FRANCE COMPETENCES

Bilan actif

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	0		0	0
Compte de liaison	0		0	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	0	0	0	0
Subventions à recevoir au titre des cof.	0	0	0	0
Adhérents et comptes rattachés	1 030 336	0	1 030 336	0
Autres créances	1 382 745	0	1 382 745	1 261 932
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	617	0	617	6 455
Compte de liaison	99 485 645	0	99 485 645	118 913 713
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	101 899 343	0	101 899 343	120 182 100
TOTAL DE L'ACTIF	101 899 343	0	101 899 343	120 182 100

FRANCE COMPETENCES

Bilan passif

PASSIF	2 020	2 019
FONDS PROPRES		
Réserves	0	0
Report à nouveau	0	0
Excédent / Déficit		
TOTAL DES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL DES PROVISIONS	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	52 965 201	40 604 276
France Compétences	7 512 938	2 225 471
Charges à payer pour engagements de financements de formation	0	0
Dettes fournisseurs	0	0
Dettes fiscales et sociales	189 852	1 750 518
Autres dettes	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
Compte de liaison	41 231 353	75 601 835
TOTAL DES DETTES	101 899 343	120 182 100
TOTAL DU PASSIF	101 899 343	120 182 100

FRANCE COMPETENCES

Compte de résultat

OPCO MOBILITES (en Euros)	2 020	2 019
PRODUITS DE FORMATION		
Collecte	359 912 821	214 265 019
Péréquation	-	-
Contributions supplémentaires	-	-
Subventions de formation	-	-
Autres produits de formation	-	-
TOTAL 1 Produits de formation	359 912 821	214 265 019
CHARGES DE FORMATION		
Charges de formation	359 912 745	214 265 004
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	-
Report en fonds dédiés (formation)	-	-
Autres charges de formation	-	-
TOTAL 2 Charges de formation	359 912 745	214 265 004
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	76	15
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement	-	-
Transferts de charges	-	-
Reprises de provisions pour risques et charges	-	-
Autres produits	-	-
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	-	-
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	83	35
Impôts et taxes	-	-
Charges de personnel	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Autres charges	-	-
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	83	35
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	35
Produits financiers	8	20
Charges financières	-	-
RESULTAT FINANCIER	8	20
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	0	-
Total produits	359 912 829	214 265 039
Total charges	359 912 829	214 265 039

MOYENS COMMUNS

Bilan actif

ACTIF	2 020			2 019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	6 049 507	5 084 174	965 333	514 871
Immobilisations corporelles	6 043 954	2 148 753	3 895 201	426 637
Immobilisations financières	1 180 993		1 180 993	455 044
Compte de liaison	-6 041 527		-6 041 527	-1 396 552
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 232 927	7 232 927	0	0
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	0		0	0
Subventions à recevoir au titre des cof.	95 866		95 866	105 974
Adhérents et comptes rattachés	0		0	154 056
Autres créances	19 668 959		19 668 959	8 311 266
Charges constatées d'avance	925 393		925 393	535 950
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	120 957 158		120 957 158	67 409 541
Compte de liaison	67 223 190		67 223 190	82 470 323
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	208 870 565		208 870 565	158 987 110
TOTAL DE L'ACTIF	216 103 492	7 232 927	208 870 565	158 987 110

MOYENS COMMUNS

Bilan passif

PASSIF	2 020	2 019
FONDS PROPRES		
Réserves	0	0
Report à nouveau	0	
Excédent / Déficit	0	0
TOTAL DES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 926 470	3 451 314
Provisions pour charges	0	0
TOTAL DES PROVISIONS	3 926 470	3 451 314
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés	5 995 659	0
France Compétences	0	0
Charges à payer pour engagements de financements de formation	0	0
Dettes fournisseurs	9 048 039	3 721 889
Dettes fiscales et sociales	7 294 320	3 985 802
Autres dettes	29 293 522	1 401 139
Produits constatés d'avance	627 283	19 499
Compte de liaison	152 685 272	146 407 467
TOTAL DES DETTES	204 944 096	155 535 796
TOTAL DU PASSIF	208 870 565	158 987 110